



MAIRIE
DE
POCÉ-SUR-CISSE

Tél. 02 47 57 18 15
Fax 02 47 57 02 13

e-mail : mairiedepoce@wanadoo.fr

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT DE TOURS
CANTON D'AMBOISE

COMMUNE DE POCÉ-SUR-CISSE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 28 FÉVRIER 2022

Lors de la séance du 28 février 2022 :

Le maire, au nom des élus, a souhaité témoigner de son indignation face à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de son soutien absolu au peuple Ukrainien qui subit une terrible agression militaire de la part de l'Etat Russe. Afin d'accompagner le mouvement de solidarité mondial qui s'organise, la commune de Pocé-sur-Cisse a décidé de mettre à disposition un local qui deviendra un lieu de collecte d'aides humanitaires, et apportera un soutien financier aux populations touchées une fois les dispositifs d'aides humanitaires stabilisés.

Le conseil municipal a :

Finances :

- > accepté l'avenant n° 1 au marché de requalification des espaces extérieurs de la Résidence de l'Etang pour les travaux relatifs au lot n° 2 (voirie-signalisation-maçonnerie-mobiliers urbains) attribué à l'entreprise COLAS, avec une moins-value de 977,16 € HT,

Bâtiments communaux :

- > approuvé le projet d'étude préalable à la restauration de l'autel et de la statue Saint Vincent de l'église Saint Adrien de Pocé, accepté l'offre, en tant que prestataire, de Madame BLOSSIER Agnès, restauratrice qualifiée Monuments Historiques, pour un montant total de 5 070 € H.T., et décidé de solliciter une subvention auprès de la DRAC Centre Val de Loire dans le cadre de cette étude préalable.
- > autorisé le Maire à louer le local communal de la Résidence Neptune, en a déterminé les montants des loyers mensuels et la répartition des charges, et a autorisé le Maire à signer deux baux professionnels distincts d'une durée de 6 ans minimum avec tacite reconduction et toutes les pièces nécessaires à la conclusion des baux.

Environnement :

- > approuvé la mise en place « d'espace sans tabac » sur des lieux publics suivants :
 - les abords de l'école
 - les espaces publics spécifiquement aménagés pour les enfants,
 - les aires de jeux,et autorisé le Maire à signer une convention de partenariat avec La Ligue Contre le Cancer pour l'adhésion au label « Espace sans tabac ».

Fait à Pocé-sur-Cisse, le 16 mars 2022

Le Maire,
Claude COURGEAU

